

**Le développement récent du secteur agricole en Algérie à travers l'analyse des filières stratégiques : céréaliculture et lait**

**The recent development of the agricultural sector in Algeria through the analysis of strategic sectors: cereals and milk**



Nourredine SAHALI

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (LAREMO), Algérie, [nouredinesahali@yahoo.fr](mailto:nouredinesahali@yahoo.fr)

Date de soumission: 14/01/20121 Date d'acceptation: 11/05/2021 Date de publication: 10/07/2021

**Résumé :** *Le secteur agricole en Algérie a bénéficié durant ces deux dernières décennies (2000-2020), d'une politique agricole favorisant l'investissement. L'application de cette politique a encouragé la production dans les filières stratégiques, particulièrement les céréales et lait. Dans cet article, nous allons voir comment a évolué le secteur durant cette période. Grâce à l'exploitation des données collectées auprès des organismes publics, notamment le Ministère de l'agriculture, nous allons revenir sur la place du secteur agricole dans l'économie nationale, de l'évolution de la production céréalière et de la production laitière. De l'analyse, il ressort l'enregistrement des résultats appréciables pour tous les indicateurs pris en considération. Toutefois, ces performances n'ont pas permis la réalisation de la sécurité alimentaire.*

**Mots clés :** *Développement agricole ; Céréales ; Lait ; Rendements ; Production.*

**Abstract:** *The agricultural sector in Algeria has benefited over the past two decades (2000-2020) from an agricultural policy that encourages investment. The application of this policy has encouraged production in strategic sectors, particularly cereals and milk. In this article, we will see how the sector has evolved during this period. Thanks to the use of data collected from public bodies, including the Ministry of Agriculture, we will review the place of the agricultural sector in the national economy, the evolution of cereal production and milk production. From the analysis, it emerges that significant results have been recorded for all the indicators taken into consideration. However, this performance did not allow the achievement of food security.*

**Keywords:** *Agricultural development.; Cereals, Milk; Yields; Production*

\* Auteur correspondant: SAHALI Nourredine, Email: [nouredinesahali@yahoo.fr](mailto:nouredinesahali@yahoo.fr)

---

**Introduction :**

Le secteur agricole en Algérie a été marginalisé pendant longtemps. Les raisons de cette marginalisation sont nombreuses, elles sont liées, en partie, à la priorité accordée au secteur industriel comme secteur structurant le développement économique national durant la période de planification (de 1965 à 1988). L'échec de cette politique a engendré des répercussions négatives sur le secteur agricole, particulièrement en ce qui concerne la modernisation de l'activité agricole. De même, pour la période de la transition économique, entamée depuis 1988, correspondant au changement du système économique algérien de l'économie socialiste à l'économie de marché<sup>1</sup>, est caractérisé par une rigueur financière imposée par le FMI, ce qui n'a pas permis la relance économique du secteur agricole.

Cependant, le début de ce nouveau millénaire (années 2000) a connu une amélioration de l'économie nationale inhérente à la flambée des cours du pétrole sur le marché mondial. Cette donne a favorisé le retour de l'Etat dans la sphère économique en adoptant des programmes de développement tout au long de cette période. Le secteur agricole, au même titre que les autres secteurs, a bénéficié d'une stratégie de développement fondée sur un financement public accordé dans le cadre des différentes nomenclatures mises en place, permettant au passage la concrétisation des programmes fondateurs de cette politique. (Intensification, reconversion, reboisement, etc.).

Par ailleurs, la crise alimentaire mondiale de 2008 caractérisée par le renchérissement très important des prix des biens alimentaires au niveau des marchés mondiaux, a amené les pouvoirs publics à revoir la politique menée jusqu'ici en accordant plus d'intérêt aux filières stratégiques particulièrement les filières céréaliculture et lait. Ce regain d'intérêt s'est matérialisé par la réévaluation des primes accordées et l'augmentation des prix des produits céréaliers et laitiers. Compte tenu, de ce qui a été menée sur le plan agricole, nous allons essayer de voir quels sont les résultats enregistrés dans le domaine de ces deux filières stratégiques.

Notre travail consiste à analyser les données collectées au niveau des organismes publics (ministère de l'agriculture, CNIS, etc.), afin d'apprécier les indicateurs économiques dégagés en matière de rendements et de production. En outre, nous allons voir dans quelle mesure cette politique a participé à la réalisation de la sécurité alimentaire qui constitue un objectif primordial pour le pays. Pour ce faire, nous allons aborder, pour la période des années 2000, la place du secteur agricole dans l'économie nationale, l'évolution de la filière céréaliculture et enfin l'évolution de la filière lait.

## 1. La place de l'agriculture dans l'économie : des indicateurs prometteurs

Les indicateurs du secteur agricole durant la période récente, 2000 à 2019, sont nettement meilleurs que les années d'avant cette date. Le taux de croissance dans le secteur est supérieur au taux de croissance de l'économie nationale. De même, la valeur ajoutée est en progression continue.

### 1.1. La croissance de la production agricole : évolution positive / fluctuante

Le retour de l'Etat dans le secteur agricole, grâce à la mise en place de différents programmes de développements adoptés depuis l'an 2000. Pour rappel, ces programmes (Sahali et al, 2016) sont matérialisés par la mise en place du Programme National de Développement Agricole et Rural 2000-2008 (PNDAR), du Programme du Renouveau Agricole et Rural 2010-2014 (PRAR) et enfin du Plan Filaha 2015-2019. Ces programmes ont permis l'encouragement de l'investissement agricole à travers l'introduction de la notion de filière. Ainsi, une nomenclature des actions à financer dans chaque filière est arrêtée. Cette démarche a permis la prise en charge des spécificités des activités agricoles multiples (apiculture, arboriculture, céréaliculture, etc.). Les soutiens diversifiés ont permis une meilleure prise en charge de l'acte agricole, même si de nombreuses insuffisances sont signalées par les intervenants, permettant une évolution positive du secteur agricole. Ainsi, le secteur agricole est considéré comme étant le moteur de l'économie. Le taux de croissance de l'ensemble de l'économie nationale durant la période 2004-2014, était de l'ordre de 2,72%, au moment où celui du secteur agricole pour la même période était de l'ordre de 7,06 (Bessaoud, 2016).

Tableau 01 : Taux de croissance de la production agricole 2000-2017

Année	00	01	02	03	04	05	06	07	08	09
%	3,82	3,01	5,61	7,20	4,30	5,91	7,69	8,5	8	6
Année	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
%	4,9	11,6	7,2	8,2	2,5	6	1,8	1	3,25	6,1

Source : MADR, rapports et données collectées auprès de DSASI.

En effet, la croissance de la production agricole est positive durant toute la période d'analyse, 2000-2019, passant de 3,82 % en 2000 à 6,1 % en 2019 (tableau 01). Cependant, la caractéristique la plus importante est les variations, parfois très sensibles, enregistrées d'une année à l'autre. A titre d'exemple, l'année 2010,

**"Le développement récent du secteur agricole en Algérie à travers l'analyse des filières stratégiques : céréaliculture et lait "**

Nourredine SAHALI

le taux de croissance était de l'ordre de 4,1% et l'année d'après le taux s'élevait à 11,6%, ce qui signifie que le taux de croissance a plus que doublé. Le cas similaire s'est produit inversement pour l'année 2013 et 2014, où le taux de croissance est passé de 8,2 % à seulement 2,5 %. Ces fluctuations sont le résultat des conditions climatiques, favorables ou défavorables, selon le cas. L'analyse de l'évolution des filières de production, notamment les céréales, dans le point suivant, va nous donner plus d'explications sur cette évolution instable.

**1.2. La valeur ajoutée agricole: évolution positive, meilleure place dans PIB**

La valeur ajoutée agricole constitue un indicateur principal de l'analyse de l'évolution du secteur agricole. Pour ce faire, nous avons procédé à l'analyse de la valeur ajoutée pour ces deux dernières décennies, 2000-2019, et ensuite sa place dans le PIB.

La valeur ajoutée agricole a connu une évolution continue, pendant cette période (tableau 02), passant de 322 milliards DA en 2000 à 3482 milliards DA en 2019. Ce qui signifie que la valeur ajoutée s'est multipliée par 10 en l'espace de deux décennies et le taux de croissance moyen de celle-ci est de 5%. Néanmoins, l'analyse montre que des fluctuations, même positives, sont enregistrées où des pics sont réalisés entre 2010 et 2012, passant de 1362 milliards DA à 2223 milliards DA. Au moment où une faible évolution est enregistrée entre 2015 et 2017, passant de 2914 milliards DA à seulement 3060 milliards DA.

**Tableau 2 :** Evolution de la valeur ajoutée du secteur agricole 2000-2017. Unité : Milliard de DA

<b>Année</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
<b>Montant</b>	322,1	411	524,2	547,7	1362,5	1696,4	2223,1
<b>Année</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<b>Montant</b>	2555,5	2761,4	2914,1	2976,4	3060	3281,8	3482

**Source :** Réalisé par nous-même sur la base des rapports et données collectées auprès de la MADR (DSASI), 2000-2019.

Par ailleurs, la part de la valeur ajoutée agricole dans le PIB, est passée de 8,4% en 2000 à 12,4% en 2019 (tableau 03). En revanche, l'analyse de l'évolution de la valeur ajoutée pendant cette période a révélé l'existence de trois étapes distinctes entre ces deux dates. La première, débute de 2000 à 2004, dans laquelle la valeur ajoutée était autour de 9% par année. Néanmoins, à partir de 2005 à 2012, nous avons enregistré une baisse sensible dans la place de la valeur ajoutée.

**"Le développement récent du secteur agricole en Algérie à travers l'analyse des filières stratégiques : céréaliculture et lait "** Nourredine SAHALI

Ce recul est le résultat de l'amélioration de la fiscalité pétrolière, produite à son tour de l'augmentation très importante des cours de l'or noir sur le marché international. Enfin, la dernière étape coïncide avec le recul des recettes pétrolières de 2014 jusqu'à 2019. La part de la valeur ajoutée est en nette progression, passant de moins de 10% à plus de 12 % par année. Et la place du secteur agricole est passée de la quatrième place à la troisième place (la première et la deuxième place sont occupées par les hydrocarbures et les services).

**Tableau 3** : La part de valeur ajoutée agricole dans le PIB 2000-2017

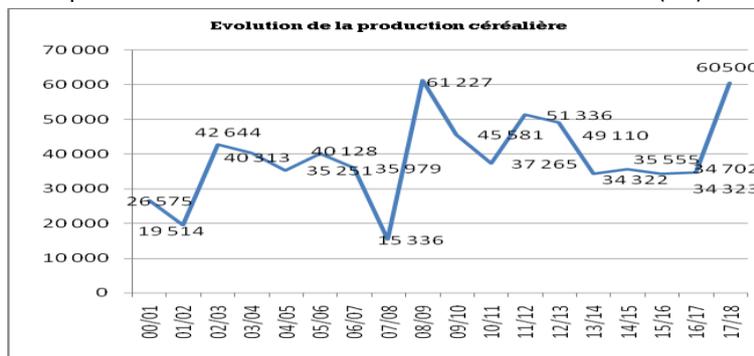
<b>Année</b>	<b>00</b>	<b>01</b>	<b>02</b>	<b>03</b>	<b>04</b>	<b>05</b>	<b>06</b>	<b>07</b>	<b>08</b>	<b>09</b>
<b>%</b>	8,4	9,75	9,22	9,81	9,44	7,69	7,54	7,57	6,59	9,34
<b>Année</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>19</b>
<b>%</b>	8,47	8,11	8,77	9,85	10,29	11,58	12,21	12,27	12,3	12,4

**Source** : Réalisé par nous même sur la base des rapports et données collectées auprès de la MADR (DSASI), 2000-2019.

**2. La filière céréaliculture : production améliorée mais fluctuante**

La céréaliculture constitue une filière stratégique, au regard de sa mission consistant à produire l'alimentation de base pour la population. De ce fait, elle occupe une surface agricole très importante<sup>2</sup> où la moitié des exploitations agricoles (700 000) exercent cette culture (Bessaoud, 2016). Sur le plan de la politique agricole, elle est placée au centre des préoccupations des pouvoirs publics, qui s'est traduit par des financements multiples : bancaire et public, favorisant une production en intensive. Durant la première décennie 2000 plus de 30%, en moyenne annuelle de subvention dans le cadre du FNRDA, sont lui accordée.

**Figure 1** : La production céréalière 2000-2018. Unité en milliers de (Qx).



**"Le développement récent du secteur agricole en Algérie à travers l'analyse des filières stratégiques : céréaliculture et lait "**

Nourredine SAHALI

---

**Source :** Réalisé sur la base des données du MADR, série B, 2000 à 2018.

La production totale des céréales a progressé passant de 26, 57 millions de quintaux en 2000 à 35,98 millions de quintaux en 2007 pour atteindre 61.23 millions de quintaux en 2009. Cependant, l'année 2008 est caractérisée par une production médiocre de l'ordre de 15,34 millions de quintaux. La moyenne décennale pour 2000 était de l'ordre de 36,26 millions de quintaux. Alors que la superficie cultivée en moyenne était de l'ordre de 2,56 millions d'ha, ce qui nous donne un rendement moyen annuel décennale de 16,11 Qx /ha. Durant la deuxième décennie, la production est passée de 45,8 millions de quintaux en 2010 à 51,4 millions de quintaux en 2012 et une production record de 60,5 millions de quintaux en 2018. Ces résultats nous donnent une production moyenne annuelle de 44 millions de quintaux et une superficie moyenne de 2,8 millions ha et un rendement moyen de 17 Qx/ha. Nous pouvons déduire que les indicateurs de la céréaliculture sont améliorés comparativement aux décennies précédentes. A cet effet, la production moyenne durant la décennie 1990 était de l'ordre de 22,5 millions de quintaux, elle est passée à 36,26 millions de quintaux durant la première décennie 2000 et enfin elle a atteint 44 millions de quintaux lors de la dernière décennie. En ce qui concerne les rendements, une nette évolution est enregistrée passant de moins de 10 Qx/ha durant la décennie 1990 à 16 Qx/ha durant la décennie 2000-2010 et 18Qx/ ha durant la dernière décennie. En l'espace de 20 ans les rendements ont presque doublé, ce qui dénote l'effort déployer pour atteindre ces résultats, qui restent tout de même insuffisants pour nourrir la population algérienne.

Ces efforts sont matérialisés par plusieurs mesures en faveur des céréaliculteurs tels que les crédits fournisseurs pour l'acquisition des semences, engrais et produits phytosanitaires. En outre, d'autres mesures sont appliquées : les crédits de campagne sans intérêt sont instaurés à partir de 2010 « Rfig », les engrais sont subventionnés à hauteur de 20%, exonération de la TVA en faveur des produits phytosanitaires et la disponibilité des semences certifiées...

Un autre volet est pris en charge ces dernières années dans la politique agricole, il concerne l'extension de la superficie en irriguée (irrigation d'appoint). Malheureusement, les réalisations dans ce domaine ne sont pas probantes. Elles sont passées de 60 240 ha en 1999 à 95 536 ha en 2014 ; celles-ci ont atteint successivement 81 861 ha et 90 428 ha l'année 2006 et 2009(Bessaoud, 2017). Enfin, la politique des prix appliqués ces dernières années (alignement des prix

---

locaux sur les prix appliqués sur le marché mondial) encourage les professionnels à opter pour ce créneau.

Cependant, des fluctuations dans la production et des rendements persistent, ce qui ne permet pas la stabilisation de l'offre nationale. A titre d'exemple, l'année 2008 est marquée par un rendement de 10,3 Qx/ha et une production de seulement de 15,4 millions de quintaux, ce qui la place au plus bas de l'échelle durant toute la période d'analyse. A contrario, l'année 2009, a connu une production record de 61,2 millions de quintaux et un rendement de 19,30 Qx/ha. Cela ne peut être expliqué que par la persistance du poids des facteurs naturels, particulièrement la pluviométrie et sa répartition dans l'année, dans la détermination d'une bonne ou mauvaise récolte. En outre, le faible usage des intrants intensificateurs (Chehat, 2012), ne permettent pas d'améliorer significativement les rendements. L'utilisation des engrais ne concerne qu'une partie négligeable de la superficie cultivée. De même pour l'utilisation de la machine, un retard est constaté comparativement aux agricultures développées. Le ratio terres arables / tracteur est de l'ordre de 74 pour l'Algérie, alors qu'il se situe autour de 36 pour la France et 13 pour l'Espagne pour la période 2004-2008 (Bouzig, 2018).

L'atténuation de ces fortes variations passe indéniablement par une plus grande intensification à travers notamment : extension davantage de la surface irriguée, utilisation plus importante des engrais et produits phytosanitaires, utilisation des techniques nouvelles de production grâce à l'application des itinéraires techniques plus améliorés, etc.

Par ailleurs, le changement du mode de consommation des algériens, ces dernières années, constitue une autre limite pour la production locale. En effet, jadis le consommateur algérien utilise beaucoup plus du pain à base du blé dur qu'autre chose. Néanmoins, ces dernières années, l'utilisation de la farine comme base de production du pain est devenue la caractéristique la plus importante dans ce domaine. Ce qui renforce le recours à l'importation de cette matière, étant donné que sa production au niveau locale rencontre des contraintes.

Les données montrent que la première espèce cultivée en Algérie est le blé dur, et cela pour toute la période d'analyse, à l'exception de l'année 2010 où l'orge est venue à la première place avec 42% de la production. La part du blé dur, varie d'une année à une autre, en 2001 elle représentait 47%, en 2007 elle

représentait 42% et en 2015 elle était de l'ordre de 57%. L'évolution est devenue plus significative avec le temps. Les raisons pouvant expliquer cette situation, sont liées aux conditions agro-climatiques et les vocations agricoles construites au fil du temps dans les différentes régions du pays ainsi que les politiques différenciées de soutien des prix.<sup>3</sup> Cependant, le blé tendre ne représente qu'une partie négligeable avec une production maximum en 2008/2009 de l'ordre de 11 millions de quintaux soit 18% de la production totale.

### **3. Principaux résultats de la politique laitière récente : des efforts remarquables**

Nous allons aborder dans ce dernier point, les principaux résultats de la politique laitière et les réalisations des acteurs, en ce qui concerne les trois maillons, dans le cadre de la contractualisation sous l'égide de l'ONIL.

#### **3.1. La production locale de lait cru : offre en progression mais insuffisante**

La production du lait cru a connu une évolution très importante durant la période d'analyse. Celle-ci, est passée durant la première période 2000-2008, de 1,5 milliard de litres en 2000 à 2,2 milliards en 2008, ce qui représente une progression de l'ordre de 647 millions soit 40% de la quantité produite. En moyenne une augmentation de 80millions de litres est enregistrée soit une progression de 5% par année.

**Tableau 4** : Evolution de la production laitière 2000-2017. Unité : 10<sup>6</sup> L

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Quantité produite	1 586	1 637	1 544	1 610	1 915	2 092
Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Quantité produite	2 244	2 218	2 233	2 448	2 632	2 926
Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Quantité produite	3 088	3 368	3 548	3 753	3 600	3 520

**Source** : Réalisé par nous même sur la base des rapports et données collectées auprès de la MADR (DSASI), 2000-2017.

Durant la période 2009-2015, une évolution plus significative par rapport à la première période est constatée. La production est passée de 2,4 milliards de litres en 2009 à 3,7 milliards en 2015. Le taux de croissance annuel est presque doublé, passant de 5 % durant la première période à presque 10%. Cette évolution positive correspond à la mise en place des mesures de soutiens dans le cadre de programme de la filière lait, venu comme réponse à la crise alimentaire mondiale de 2008. L'année 2015, a enregistré la quantité la plus élevée de

---

production laitière de toute la période d'analyse avec une quantité de 3,7 milliards litres.

Cependant, les deux dernières années ont enregistré une baisse des quantités produites. Cela est expliqué par le renchérissement des facteurs de production, notamment les produits importés, ce qui a rendu les conditions d'élevage plus contraignantes, malgré les décisions prises en faveur de cette filière, suite au mouvement de contestation des producteurs laitiers, réclamant une révision des mesures de soutien appliqués jusqu'ici. Ces mesures n'ont pas apportés des solutions escomptées. C'est dans cet esprit qu'il faut analysé les dernières performances réalisées.

Au total, la production laitière en l'espace de quelques années est multipliée par 2,3 passants de 1,5 milliard en 2000 à 3,5 milliards en 2017. Nonobstant, de ces résultats encourageant, la production locale ne couvre qu'une partie de la consommation nationale, au regard de la demande qui ne cesse de progresser. Les rendements enregistrés au niveau des exploitations de production laitières constituent l'une des limites de la filière lait en Algérie. Selon de nombreuses études effectuées dans ce cadre confirment ce constat ( Belhadia M et al, 2014 ; Makhoulouf Met al, 2017 ; Sahali N, 2020 ; Bellil K et al, 2015. En effet, la moyenne par vache ne dépasse guère la fourchette de 4000 à 4500 Kg/VL/année alors que leur potentiel dépasse 6000Kg/VL/année, sachant que la structure des vaches laitières en Algérie est dominée par la race locale à hauteur de 2/3 du total des vaches<sup>4</sup>. En revanche, pour ce qui est des vaches de la race locale leurs performances se situent largement en deçà de cette performance, ne dépassant pas 2100 Kg/VL/Année (BNEDER, 2016). De ce qui précède, nous pouvons constater la faiblesse des rendements en Algérie comparativement aux performances des pays développés. A titre d'illustration en 2018, en France les rendements enregistrés sont de l'ordre de 7054 Kg/VL/Année et aux USA les rendements sont 10500Kg/ VL/Année (CNIEL 2020).

Plusieurs arguments sont avancés pour justifier les faibles rendements enregistrés. Ces arguments sont liés à la rigidité des structures des exploitations de production laitière dont 70% sont des petites exploitations, au déficit fourragère, aux limites des ressources en eau, au déficit d'accès au crédit bancaire et au manque d'accès au foncier et à la formation. En parallèle, la demande locale ne cesse de progresser, en raison, d'une part, de la croissance démographique, puisque la population algérienne est presque quadruplé depuis l'indépendance à 2020, et d'autre part de l'augmentation de quantité consommée par habitant/an. Celle-ci avoisine les 150 litres, actuellement, alors qu'elle était à peine de l'ordre de 100 litres début 2000 et seulement 35 litres en 1967.

### 3.2. Bilan des acteurs de la nouvelle politique laitière : éleveurs, collecteurs, laiteries, conventionnés avec ONIL

La mise en œuvre de la nouvelle politique laitière après la crise de 2008, a permis la redynamisation de tous les maillons de la filière. Le tableau ci-dessus, nous montre l'évolution positive des adhérents au dispositif mis en place pour tous les acteurs : éleveurs, collecteurs et laiteries durant la période d'analyse de 2009 à 2016.

**bleau 5:** Evolution de : laiteries, collecteurs et éleveurs conventionnés avec ONIL.

Année	Laiteries		Collecteurs		Eleveurs		Bovins laitiers	
	Nombre	(%)	Nombre	(%)	Nombre	(%)	Nombre	(%)
2009	88	100	659	100	13 726	100	83 704	100
2010	95	108	755	114	18 144	132	143 272	171
2011	135	153	1 011	153	25 301	184	185 281	221
2012	154	175	1 219	184	32 425	236	226 936	271
2013	172	195	1 424	216	33 642	245	251 491	300
2014	180	204	1 636	248	35 524	258	276 832	330
2015	191	217	1 794	272	34 336	250	277 968	332
2016	198	225	1 806	274	31 153	226	262 182	313

**Source :** Données collectées auprès de l'ONIL, 2018.

Le nombre d'éleveurs conventionné avec l'ONIL est passé de 13 726 en 2009 à 25 301 en 2011 pour atteindre 35 524 en 2014, ce qui constitue une progression, successivement, de 84%, 136% et 158% par rapport à l'année de base (2009). Cependant, à partir de 2015, le nombre d'éleveurs commence à diminué puisqu' il est passé à 34 336 et à 31 153 en 2016, ce qui constitue une baisse, successivement, de 4% et de 12%, par rapport l'année 2014. Cette situation est liée à la cherté des facteurs de production notamment le maïs. Pour ce faire, un mouvement des éleveurs demandant la revalorisation des primes est né. Un conseil interministériel a été organisé pour l'étude de la situation et des mesures ont été prises (voir précédent).

Le nombre de bovin laitier détenu par les éleveurs conventionnés a suivi la même tendance que le nombre d'éleveurs. Il est passé de 83 704 têtes en 2009 à 185 281 têtes en 2011, pour atteindre 277 968 têtes en 2015. Cependant, l'année 2016 a enregistré pour la première fois une baisse, pour les mêmes raisons

**"Le développement récent du secteur agricole en Algérie à travers l'analyse des filières stratégiques : céréaliculture et lait "**

Nourredine SAHALI

évoquées, de près de 16 000 têtes par rapport à l'année 2015, l'équivalent de 6%. Par ailleurs, l'adhésion des éleveurs et le nombre de vaches ayant fait l'objet de convention n'est pas important, puisqu'il n'a pas dépassé 25% dans les meilleurs des cas, de l'effectif global qui avoisine, en moyenne un million par an de vaches laitières, pour toute la période. Cette situation est expliquée, en partie, par le caractère extensif de la production laitière en Algérie et la faible taille des exploitations productrices de lait.

Le nombre de collecteurs conventionné avec ONIL, n'a cessé d'augmenter, passant de 659 collecteurs en 2009 à 1219 collecteurs en 2012 pour atteindre 1806 collecteurs en 2016. Cette tendance rapide dans le réseau de collecte est justifiée par plusieurs facteurs : les soutiens publics, les facilités dans l'acquisition du matériel roulant, le faible risque du métier, le montant d'investissement peu élevé ...

Les unités de transformation ou les laiteries conventionnées avec l'ONIL ont connu aussi une tendance haussière. Le nombre de laiteries a plus que doublé en l'espace de 7 années, passant de 88 unités en 2009 à 172 unités en 2013 pour atteindre 198 en 2016. Les éléments pouvant expliquer cette situation, sont liés notamment à l'encouragement de l'investissement dans ce créneau et l'accompagnement de la production à travers les subventions pour le lait cru.

En ce qui concerne les quantités de : productions de lait, sa collecte et son intégration par les unités de transformation sont comme suit :

**Tableau 6 :** Les réalisations des conventionnés avec ONIL (2009/2017).U : millions L

Année	Production		Collecte		Intégration		Objectif collecte	Taux de réalisation(%)
	Quantités déclarées	(%)	Quantités Déclarées	(%)	Quantités déclarées	(%)		
2009	190,00	-	192,00	-	130,00	-	-	-
2010	403,74	112	403,31	113	276,15	115	500	80
2011	578,56	43	577,78	43	396,97	43	600	96
2012	759,68	24	756,83	24	477,26	20	700	109
2013	914,91	20	913,89	21	579,94	22	800	114
2014	979,74	07	979,40	07	618,19	03	950	104
2015	972,57	-01	972,10	-01	624,39	01	980	103

**Source :** Données collectées auprès de L'ONIL, 2018.

---

Les quantités produites dans le cadre des conventions avec l'ONIL, ont enregistré une augmentation très importante, passant de 190 millions de litres en 2009 à 759 millions de litres en 2012 pour atteindre 979 millions en 2014. Cependant, une baisse de 7 millions de litres est enregistrée pour la première fois en 2015. Cette dernière trouve son explication dans le recul des éleveurs conventionnés. En ce qui concerne les quantités collectées ont connu, à leur tour, une évolution positive puisqu'elles sont passées de 192 millions de litres en 2009 à 756 millions en 2012 pour atteindre 972 millions de litres en 2015. Nous signalons que les objectifs fixés par l'ONIL en matière de collecte sont réalisés et même sont dépassés dans certains cas. Cependant, malgré ces résultats en matière de production et de collecte, des efforts supplémentaires sont indispensables afin de produire davantage et de collecter plus. Au stade actuel, la collecte ne concerne que 1/3 de la production, le reste est absorbé par l'autoconsommation et le circuit informel. Ce résultat confirme les écrits de plusieurs auteurs, auparavant, sur la réalité de l'intégration de la production par rapport au système de transformation<sup>5</sup>.

Par ailleurs, le coût budgétaire<sup>6</sup> permettant la prise en charge des opérations de production, de collecte et de transformation, versé par l'ONIL aux acteurs de la filière est passé de 8,19 milliards de DA en 2009 à presque 15 milliards de DA en 2012. Cependant, la part des soutiens accordés aux acteurs de la filière comparativement aux sommes déboursés pour prendre en charge la différence du prix des importations et le prix fixe (159 DA/ Kg) par lequel est cédé la poudre de lait importé est largement supérieur. En effet, le montant versé au titre de l'année 2008 est de 22 milliards de DA et en 2010, le montant déboursé était de l'ordre de 14,8 milliards DA. Cette somme<sup>7</sup> a plus que doublée en 2012 où la somme déboursée était de l'ordre de 31,55 milliards de DA. En revanche, la part des soutiens accordés pour la production locale représente en moyenne 1/3 du budget total de l'ONIL (l'année 2010 enregistre le taux le plus élevé 35,9%). Les 2/3 restants sont destinés à soutenir l'importation de la poudre de lait.

Toutefois, la répartition du montant de la prime destinée à soutenir la production locale pour les acteurs de la filière, durant la période 2009-2015, ( Kalli et al, 2018) est de 47% pour les producteurs, 32% pour les collecteurs et les centres de collectes et 21% pour les transformateurs. De même, le montant global de soutien consacré pour la production locale pour l'année 2013 et de 2014 est, successivement, de l'ordre de 28,7 milliards DA et 27,7 milliards DA.

---

**Conclusion :**

Le secteur agricole, en Algérie, a enregistré des résultats appréciables durant ces dernières années. Les indicateurs analysés confirment l'apport positif de la politique menée durant les années 2000. Ces résultats sont justifiés par le taux de croissance enregistré, qui est plus élevé que le taux de croissance de l'économie et la part de la valeur ajoutée en nette progression dans le PIB. En parallèle, les efforts financiers ont permis l'amélioration des performances du secteur agricole. A cet effet, la production moyenne annuelle des céréales durant la décennie 1990 était de l'ordre de 22,5 millions de quintaux, elle est passée à 36,26 millions de quintaux durant la première décennie 2000 et enfin elle a atteint 44 millions de quintaux lors de la dernière décennie. La même tendance est enregistrée dans la filière lait où la production s'est multipliée par 3, passant de (1) un milliard de litres en 2000 à plus de (3) trois milliards de litres en 2018.

Cependant, ces efforts déployés, par l'Etat, n'ont pas suffi pour faire sortir définitivement l'agriculture algérienne de la situation de crise. La facture alimentaire ne cesse de progresser d'une année à une autre. En effet, le montant des importations est passé de 2,5 milliards de dollars en 2000 à 9,75 milliards de dollars en 2011 et presque 10 milliards en 2013. Bien que le taux de la production agricole soit en croissance entre 2000 et 2010, le montant annuel moyen des importations alimentaires, par contre, passe de 2,5 milliards de dollars en moyenne entre 1999-2003 à 7,2 milliards entre 2009 à 2011 et à 9 milliards entre 2011-2015. L'analyse de la structure des importations des produits alimentaires place les produits céréaliers à la première place suivie des produits laitiers. Ces deux produits représentent presque 50% de la facture alimentaire chaque année. Cette situation mérite une autre vision pour le développement du secteur agricole, qui sera fondée sur une modernisation plus poussée de l'activité agricole qui sera accompagnée par une amélioration certaine des rendements pour toutes les filières stratégiques.

**Notes de bas de page :**

<sup>1</sup> Le changement économique de l'économie socialiste à l'économie de marché est devenu officiel l'adoption de la constitution de 05/02/1988.

<sup>2</sup> Les terres réservées annuellement à la céréaliculture s'élèvent à plus de 1/3 de la SAU et si on lui rajoute 1/3 des terres laissées en jachère qui lui sont associées, la surface augmentera jusqu'à 2/3 de la SAU.

<sup>3</sup>La crise de 2008 a favorisé l'apparition d'une politique qui aligné les prix au niveau interne sur les prix du marché mondial. A ce titre le blé dur a connu une revalorisation sensible, passant de 2100DA/ql à 4500DA/ql, le blé tendre est passé de 1 950 DA/ql à 3500DA/ql et l'orge son prix est passé à 2500 DA/ql.

<sup>4</sup>En 2017, le nombre total des vaches laitières en Algérie s'élève à 972 milles vaches. La part des vaches laitières modernes (BLM), s'élève à 331 mille, ce qui représente 32% du total des vaches. Cependant, une avancée est enregistrée, puisque en 2000, la part des BLM n'était que de 21%.

<sup>5</sup>C'est le cas de Belhadia M et AL, Production est mise sur le marché du lait en Algérie, entre formel et informel. Stratégie des éleveurs du périmètre du haut Chélif, New médit, 1/2014. De même pour Soukehal A, Histoire et développement de la filière lait en Algérie, Agriculture et développement n° 16. Pp.22-26, 2013

<sup>6</sup> Ces données sont tirées de Makhlof M, in Revue Nouvelle économie, n° 15 volume 2, pp. 51-67,2016.

<sup>7</sup> Certains écrits, considère qu'un ciblage des aides gouvernementales est urgent, permettant l'encouragement de l'investissement privé et le retrait graduel de l'Etat. Nous pouvons citer, Zaida w, Evaluation de la performance de la nouvelle politique de régulation de la production nationale de lait cru. Op.cit, p121.

**Bibliographie :**

1. **Belhadia M et AL ( 2014).** « Production est mise sur le marché du lait en Algérie, entre formel et informel. Stratégie des éleveurs du périmètre du haut Chélif », New médit.
2. **Bessaoud O., (2016)** . « La sécurité alimentaire en Algérie », CIHEAM-IAM Montprillier.
3. **Bessaoud. O. et al, (2019).** « Rapport de synthèse sur l'agriculture en Algérie », ENPARD, CIHEAM-IAMM.
4. **Bouزيد A., et al ( 2018).** « Dépendance alimentaire et politiques agricoles : le cas de l'Algerie », Researchgate.
5. **Chehat F., ( 2012).**« Sécurité alimentaire de l'Algérie quelle stratégie ? », Djadid El iktissadi Reviv, Volume 7, p.p.26-39.

- 
6. **Contribution** du secteur à l'élaboration d'un nouveau modèle de croissance économique (2016-2019). Document du Ministère de l'agriculture et du développement rural, Mai 2016.
  7. **Kalli S et al (2018)**. « Eléments d'enquête générale sur la filière lait en Algérie », IJBES, Volume 8, pp. 12-19.
  8. **Makhlouf M. et al, (2017)**. « Impact de la nouvelle politique laitière algérienne sur la viabilité des exploitations laitières », New médit.
  9. **ONIL, (2009 à 2016)**. Données sur les réalisations de la filière lait en Algérie.
  10. **Rapport CNIEL (2020)**. « L'économie laitière en chiffres », Edition 2019.
  11. **Rapports CNIS, (2000 à 2019)**. Ministère des finances, Douanes algériennes : statistiques du commerce extérieur de l'Algérie
  12. **Rapport (2006)** sur la situation du secteur agricole,. Ministère de l'agriculture et de développement rural.
  13. **Sahali N., Hadjou L., Djenane A.,( 2016)** « L'agriculture algérienne face aux défis de la sécurité alimentaire : Analyse rétrospective et bilan de la nouvelle politique agricole », GGGR, p.p 31-42.
  14. **Sahali N., (2020)**, Les soutiens publics récents dans l'agriculture algérienne et leur impact en matière de sécurité alimentaire : cas de la production laitière au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, Thèse de Doctorat, en Sciences Economiques.
  15. **Série B, (2000-2018)**. Ministère de l'agriculture et de développement rural, Direction des statistiques agricoles et des systèmes d'information.
  16. **Soukehal A.,( 2013)**. « Histoire et développement de la filière lait en Algérie », Agriculture et développement n° 16. Pp.22-26.